



T&GI, WIN fin de consultation et après?

L'essentiel à retenir du

CE du 31 août, séance n°10

TGI-WIN fin de consultation

Lyon 2020 - SKY 56 l'immobilier à la sauce « FLEX »

Action en justice

Activités Locales - ASC



Pour la CFDT, vis-à-vis des salariés concernés, toutes les conditions ne sont pas clairement remplies pour leur assurer un devenir clair et serein.

Ainsi, la CFDT ne peut valider sans garantie les créations des Divisions T&GI - Technology & Global Innovation - et WIN - Wholesale & International Networks -

En conséquence, les élus de la CFDT ainsi que ceux des autres organisations syndicales demandent à la direction :

- un engagement à court et moyen terme afin de garantir une vision claire sur les futures activités, missions et métiers des salariés qui partent ou qui restent,
- une matrice de passage avant et après pour tous les effectifs,
- le suivi de l'évolution du métier de chaque salarié,

RÉORGANISATION DES SERVICES



- de disposer d'un tableau de suivi quantifiable et mesurable des RPS,
- d'identifier les problèmes rencontrés et les moyens apportés pour y remédier,
- une consultation systématique en CHSCT (cédant et prenant) des futures réorganisations, transformations, ou adaptations induites par ces créations tant celle de TG&I que celle de WIN.

A la demande des élus la Direction présentera un bilan de suivi, en plénière du CE IMTW et selon des critères qui sont à établir par la commission évolution économique des marchés du CE.

LYON 2020, l'immobilier à la sauce « FLEX »

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS



**La CFDT,
1^{ère} organisation
à Orange et à
IMTW !**

La CFDT a réaffirmé son opposition au "Flex Desk" et confirme sa demande à ce que chaque salarié-e bénéficie d'une position de travail attribuée en propre et qui ne soit pas inférieure à 7m². De plus il peut être nécessaire d'adapter la position en fonction du travail à effectuer.

La CFDT informe l'entreprise qu'une demande d'expertise a été effectuée par l'ICCHSCT de Lyon Lacassagne DTSI lors de leur dernière réunion plénière de l'instance et demande de surseoir à la consultation dans l'attente du rapport d'expertise.

De plus les élus du CE IMTW :

- 1) demandent que le mode d'organisation des environnements de travail en Flex desk, ses motivations et ses conséquences, soient mis à l'ordre du jour du CE IMTW sous 3 mois, en information et consultation.
- 2) constatent que le dossier présenté n'affiche pas d'analyse de besoins des équipes concernées, qui justifierait l'organisation en Flex Desk qui leur serait imposée avec les nombreux risques en termes d'évolution des conditions de travail des salariés, comme d'organisation du travail.

Par conséquent, les élus du CE IMTW alertent la direction et décident de lancer une expertise afin d'évaluer ces risques, au regard des besoins réels de l'activité.

De ce fait, les élus conditionnent leur avis au résultat à venir de cette expertise.

Action en justice

Les élu-e-s du CE IMTW constatent, de CE en CE, que la direction ne tient pas compte de leur avis, ni de leurs droits. Lors d'une réorganisation, il est indispensable d'identifier, pour les salariés impactés, les conséquences de changement de périmètre, d'environnement de travail ou d'évolution des conditions de travail. Il en va aussi des perspectives d'évolution de métier du poste. C'est pourquoi les élus du CE sont vigilants face à tout dossier de réorganisation.

Si le dossier QEV (transfert de 80 salariés vers l'entité « Transformation du Groupe ») semblait simple en apparence, les élus ont toutefois relevé de nombreuses incohérences.

Eu égard à la teneur du projet, le Comité d'Établissement a exigé des compléments d'informations, l'ouverture de la procédure légale de consultation en CE, ainsi que la consultation préalable de tous les CHSCT, comme la loi le prévoit.

Pourquoi la direction a-t-elle refusé de compléter les aspects liés aux RPS (Risques Psychosociaux), via des consultations dans tous les CHSCT concernés ?

Ainsi, devant le refus de la direction de communiquer tous les compléments d'informations, pourtant indispensables aux prises de décisions, les élus du CE IMTW ont UNANIMEMENT mandaté le bureau du CE afin d'ester en justice. La procédure est en cours !

Verdict dans quelques semaines ...

Activités Locales - ASC

Surveillez vos boîtes mails !

25 nouvelles activités locales validées par les élu-e-s du CE et bientôt disponibles !

Vote des élu-e-s : 12 Pour (5 CFDT, 4 CGT, 2 SUD, 1 CFTC) 5 Abstentions (5 CFE-CGC).

Catalogues vacances 2018-19 (automne - hiver - printemps - été) :

En cours de finalisation par la commission ASC.

Prestation Culture - e-Carte Culture KADEOS :

30 euros entièrement subventionnés par le CE (hors compte familial)

Prestations « Rentrée Scolaire » (Bientôt en ligne - rappel des montants)

Étudiants (suivant QF)

| QF 1 | QF 2 | QF 3 | QF 4 | QF 5 | QF 6 | QF 7 | QF 8 | QF 9 | QF 10 | QF 11 | QF 12 | QF 13 | QF 14 | QF NV |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 680 € | 600 € | 530 € | 460 € | 400 € | 340 € | 290 € | 240 € | 200 € | 160 € | 130 € | 100 € | 80 € | 60 € | 40 € |

Secondaire (6^{ème} à la Terminale) (suivant QF)

| QF 1 | QF 2 | QF 3 | QF 4 | QF 5 | QF 6 | QF 7 | QF 8 | QF 9 | QF 10 | QF 11 | QF 12 | QF 13 | QF 14 | QF NV |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 160 € | 150 € | 140 € | 130 € | 120 € | 110 € | 100 € | 90 € | 80 € | 70 € | 60 € | 50 € | 40 € | 30 € | 20 € |

RAPPEL - Pensez à utiliser votre compte familial

| QF 1 | QF 2 | QF 3 | QF 4 | QF 5 | QF 6 | QF 7 | QF 8 | QF 9 | QF 10 | QF 11 | QF 12 | QF 13 | QF 14 | QF 99 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 920 € | 820 € | 780 € | 740 € | 700 € | 660 € | 620 € | 580 € | 540 € | 500 € | 460 € | 390 € | 320 € | 260 € | 200 € |



<https://www.facebook.com/cfdt.orange>



https://twitter.com/CFDT_Orange



https://www.instagram.com/cfdt_orange/



<http://www.f3c-cfdt.fr/entreprises/orange>

ENCADRER AUTREMENT ...

C'EST VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRE ?
NON ! C'EST LE STRESS DE MES COLLABORATEURS



Retrouvez les infos Cfdt sur :
intr@noo / Espace Syndical
<http://cfdt.rh.francetelecom.fr/>

Prochain CE
27-28 Septembre

Vos élu-e-s et contacts Cfdt

| | |
|---------------|--|
| IC | CLAVERIE Brigitte (Élue CE) GUERBER Didier (DS IMTW, DP) JOMINET Christine (DS) LAURENT Marie-Hélène (DS, DP) |
| MEC | VILAIN Arnaud (DSCo IMTW) LOESCH Marianne (Élue CE, DP) BERTÉ Édith (Élue CE—DP) MASSÉ Jean-Luc (Élu CE-Pdt Com des Marchés CE, DS, DP) |
| OINIS | CALDINI Thierry (Trésorier Adj CE, Pdt Commission SI du CE) ABDELKAFI Walid (DS, DP) MARINO Luc (DS, DP) |
| OLN | FORESTIER Jacky (DS) |
| OLR-DT | PECRIAUX Jean-Philippe (DS, DP) |
| OLS | GIRAUD Valérie (Élue CE, Secrétaire du CE, DS) CARNUS Michel (Élu CE, DS, DP) ROLLIN Claude (DS IMTW) BRESSON Luc (DS, DP) DELAGRÉE Frédéric (DS, DP) LEBEL Thomas (DS, DP) REIGNAULT Philippe (DS, DP) ROBERT Patrick (DS) |
| OWF | SABIN Olivier (Représentant Syndical au CE IMTW - DS IMTW, DP) PESSONNIER Françoise (Élue CE, DP, Pdt Commission ASC du CE) DEPLANCHE Christine (DS, DP) GONCALVES Daniel (DS, DP) |

Participation Cfdt au CE IMTW

Secrétaire du CE

Valérie Giraud

Trésorier adjoint

Pdt Commission SI du CE

Thierry Caldini

Représentant Syndical

Olivier Sabin

Pdte Commission ASC du CE

Françoise Pessonnier

Pdt Commission R&D du CE

Michel Carnus

Pdt Commission marchés du CE

J-Luc Massé

SAVOIR LIRE ENTRE LES LIGNES



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS